Image not found or type unknown

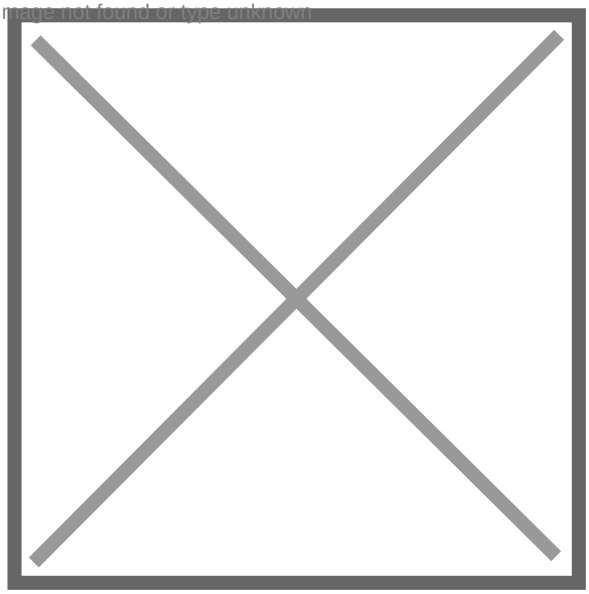

Altercation avec violence sur sa soeur

Par **imen94**, le **16/09/2009** à **13:34**

Bonjour,
Suite a une altercation avec sa soeur, mon comcubain a été contacté par les services de police, car celle-ci a porté plainte.

Sa version a été écouté, il a pu voir les photos de sa soeur au moment de la plainte (c'est a dire 3 jours) celle ci était amoché m'a t'il dit (cocart au niveau du visage et gonflement au niveau des joues et traces au niveau du cou)

On lui a demandé si il regrettait son acte, il a répondu que non car celle-ci est particulirement vulgaire et irrespecteuse, et qu'il est hors de question en tant que grand frere qu'il subise c'est différente agréssion verbal et physique, car celle ci tentait de lui envoyer une assiette dans la tete sachant qu'avant elle avait été violente avec la plus petite de ces soeurs, et que ce n'est pas la premiere fois qu'elle a ce type de comportement.

A la fin de l'entretient avec l'agent de police, il lui a été dit qu'il recevra un courrier pour une convocation au pres du procureur.

[s]Ma question est la suivante:[/s] Que risque t'il en terme de poursuite judiciaire de la part de sa soeur? et les risques de condamnation qu'il pourrait avoir?

Merci de votre réponse, cordialement, Melle Charfi.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés